

Département  
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement  
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 26 juin 2025

Nombre de  
Conseillers élus  
15

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 mai  
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach  
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,  
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en  
fonction  
14

Présents : Mme Brigitte OSTERTAG - M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING, Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - M. Luc RIEFFEL - M. Jean-Baptiste IDCZAK - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND - M. Francis BACH

Conseillers  
présents  
10 + 3 procurations

Absent excusé et non représenté : M. Benoît RINGENBACH

Absent : /

A donné procuration : M. Christophe SIX à Mme Caroline MULLER  
Mme Priscille BAKAJ à M. Jean-Baptiste IDCZAK  
Mme Aurélie LHOMMÉ à M. Aurélien MEROT

Mme Caroline MULLER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

### **6. Chasse : Agrément d'un permissionnaire pour le lot n°1**

L'article 13-1 du cahier des charges des chasses communales, pour la période du 02 février 2024 au 01 février 2033 prévoit que la personne physique détentrice du droit de chasse sur un lot peut s'adjoindre des permissionnaires.

Monsieur Cédric SCHMITTER, Adjudicataire du lot n°1 de la commune de Bruebach demande l'agrément d'un nouveau permissionnaire, à savoir :

- M. LIEBISCH Cédric  
12 rue de la Verdure  
68400 RIEDISHEIM

Il nous informe également que Messieurs SELLET Sébastien et HARTMANN Yann ne sont plus permissionnaires de son lot de chasse depuis le 1<sup>er</sup> avril 2025.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité, et après avis favorable de la Commission Communale Consultative de la Chasse :

- **donne** l'agrément en tant que permissionnaire du lot de chasse n°1 à M. LIEBISCH Cédric,
- **prend acte** que Messieurs SELLET Sébastien et HARTMANN Yann ne sont plus permissionnaires de son lot de chasse depuis le 1<sup>er</sup> avril 2025,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces y afférents.

BRUEBACH le 1<sup>er</sup> juillet 2025

La Secrétaire de séance,  
Caroline MULLER



Le Maire,  
Gilles SCHILLINGER

